

Direction de l'Urbanisme

REF : DU2012016

Signataire : TB

Séance du Conseil Municipal du 12/07/2012

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Dénomination de voies : Place Front Populaire et ZAC du Canal

EXPOSE :

La Place du Front populaire et la ZAC Canal sont en phase opérationnelle et plusieurs projets sont en cours de réalisation.

Dans le cadre du renouveau de ces opérations, le réseau viaire a été redéfini et de nouvelles voies ont été créées. Il convient aujourd'hui de les dénommer. Il est proposé :

Place du Front populaire

- Rue Léon Blum

9/04/1872 – 30/03/1950

Président du Conseil du Gouvernement du Front Populaire 1936-1937 et 1938

Ce nom sera attribué sur une partie de la rue Waldeck Rochet (à partir du carrefour existant avec la Rue du pilier) jusqu'à la limite avec la commune de Saint-Denis (Rue Proudhon) au sud de la Place du Front Populaire.

- Mail Paul Rivet

7/05/1976 – 21/03/1958

Médecin et ethnologue français. Il a été à l'origine de la création du Musée de l'Homme au Palais de Chaillot Fondateur et Président du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes en 1934

Président de la Commission française à l'UNESCO

Conseiller de Paris 1935

Député de Paris

Cette voie piétonne sera le prolongement du mail Jean Zay (côté Saint-Denis) jusqu'au carrefour avec la rue Léon Blum.

ZAC Canal

- Rue Pierre Larousse pour la V4

- Rue Alain Raillard pour la V6

29/10/1946 – 18/11/2011

Directeur de la Fondation Emmaüs de 1996 à 2006

Président du 1^{er} Haut comité pour le logement des plus défavorisés

Président honoraire de la Confédération générale du logement
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre du mérite
Membre du Conseil municipal d'Aubervilliers de 1983 à 1995

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir dénommer les rues ci-dessus

Direction Générale des Services / Direction de l'Urbanisme

Direction de l'Urbanisme

REF : DU2012016

Signataire : TB

OBJET : Dénomination de voies : Place Front Populaire et ZAC du Canal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29,

Vu le réseau viaire de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers,

Considérant que la réalisation des programmes de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers nécessite une redéfinition du réseau viaire,

Considérant les nouvelles rues créées actuellement Place du Front Populaire et sur la ZAC du Canal la V4, V6,

Considérant la nécessité de leur donner des noms,

A l'unanimité.

DELIBERE :

NOMME : La partie de la rue Waldeck Rochet (à partir du carrefour existant avec la Rue du pilier) jusqu'à la limite avec la commune de Saint-Denis (Rue Proudhon) au sud de la Place du Front Populaire : **rue Léon BLUM**

NOMME : le prolongement du mail Jean Zay (côté Saint-Denis) jusqu'au carrefour avec la rue Léon Blum : **Mail Paul RIVET**

NOMME la voie 4 de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers : la rue **Pierre LAROUSSE**.

NOMME la voie 6 de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers : la rue **Alain RAILLARD**.

Tel que ces voies apparaissent sur le plan joint en annexe de la présente délibération.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 20/07/2012

Publié le : 19/07/2012

Certifié exécutoire le : 20/07/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué